

Motion « Livret Scolaire Unique » adoptée à la C.A. du 10 mars 2017

Contre le L.S.U., pas de malaise : le Snes appelle à se mobiliser !

La pression augmente, en cette fin de deuxième trimestre, quant aux évaluations par compétences et aux bulletins en mode L.S.U. Elle augmente particulièrement là où la résistance plus ou moins active des collègues et le laisser-faire plus ou moins délibéré des directions avaient laissé de côté la question du L.S.U. jusqu'ici. Elle augmente avec l'approche du brevet et de l'orientation des 3°. Elle provoque un malaise certain chez nombre de collègues. Et il y a de quoi.

La lenteur de la mise en place du L.S.U. (imposé lui en urgence) témoigne à la fois de l'incompétence de notre hiérarchie, mais aussi du mépris profond qu'elle a envers notre travail, ses rythmes, les parents et les élèves et, notamment pour les 3°, les enjeux de leur fin d'année (orientation etc.). Le L.S.U. promet par ailleurs aux collègues un travail nouveau, complexe, donc chronophage, dont l'intérêt pédagogique nous apparaît sans aucun doute tout à fait nul.

Au niveau « pédagogique », le L.S.U. s'appuie sur les compétences du socle, tout en cherchant à les ancrer de force dans nos méthodes pédagogiques. Cela serait bien sûr un recul de notre liberté d'évaluation. Ce serait aussi, par le biais des item du socle, l'imposition d'une évaluation non plus d'un/ e élève dans un cadre pédagogique, mais d'un individu dans son ensemble que l'on nous demande de classer et sélectionner en fonction de compétences humaines générales (sociales, « sensibilité » etc.). De quoi poser quand même de sérieuses questions sur notre rôle et notre légitimité d'enseignant/es. Et de ce qui sera fait de tout cela...

Que chacun/e soit bien classé/e dans son fichier numérique, surtout... Il faut aussi critiquer le L.S.U. au prisme de la défense de nos libertés. Le fichage systématique des individus dans des bases numériques énormes, en général connectées ou connectables entre elles, se généralise. Le L.S.U. ajoute à cet ensemble, pour nos élèves, une mine d'infos large (médicale, comportementale, de nationalité...) auxquelles on nous demande de contribuer. Dans le cadre d'un Etat de plus en plus autoritaire, comment croire à des garde-fous crédibles ? Et surtout pour quelle utilité ? Peut-être précieuses pour de futurs employeurs, mais au niveau pédagogique, à quoi bon un fichier national et généralisé ?

Le Snes national doit donc demander au ministère de renoncer à ce dispositif. De nouvelles discussions devront avoir lieu sur la question de l'évaluation, avec les collègues mais aussi les parents et les élèves, afin de réfléchir à une vraie alternative au système actuel.

En attendant, le Snes académique s'engage contre le L.S.U. Il s'adressera à ses partenaires pour leur proposer une campagne commune. La C.G.T., ou Sud éducation sont sur cette question des partenaires logiques, ainsi que des associations de défense des libertés comme le collectif contre Base élèves. Nous appelons les collègues à ne rien remplir pour l'instant, et à réfléchir aux formes possibles de résistance, notamment à l'occasion de réunions ou formations sur la mise en place du L.S.U. (passivité, boycott quand c'est possible...).

Vote : 22 pour (unanimité)